

FRANCE



En poste depuis juin 2023, Marylise Léon est la deuxième femme à occuper la fonction de secrétaire générale de la CFDT, après Nicole Notat (1992-2002).

| PHOTO : STÉPHANE GEUFROI, ARCHIVES OUEST-FRANCE



Les codeurs de l'IA, majoritairement masculins, créent un monde du numérique pour les hommes.

MARYLISE LÉON

mieux articuler leur vie professionnelle et personnelle. La CFDT revendique que l'organisation du travail soit un sujet de négociation. Un autre rapport au travail se dessine sans que les salariés soient moins productifs. Il faut moderniser le management en France, qui doit prendre en compte les nouvelles formes d'organisation du travail et le numérique.

À l'approche des municipales, vous luttez contre l'extrême droite mais pas l'extrême gauche, pourquoi ?

La CFDT ne met pas de signe égal entre l'extrême gauche et l'extrême droite. Nous avons un regard extrêmement critique sur LFI et ses provocations actuelles sont inacceptables. Mais aujourd'hui notre priorité numéro un c'est la lutte contre l'extrême droite. Ses idées sont dangereuses pour le monde du travail, qu'elle souhaite diviser, et elles sont à l'opposé de nos valeurs.

Concernant la situation géopolitique, que fait la CFDT ?

Nous avons des liens avec des organisations syndicales au Venezuela et en Iran. Le but est de leur permettre de continuer à exister et d'œuvrer pour le jour d'après, lorsque la paix sera retrouvée. On les aide à jouer pleinement leur rôle d'acteurs démocratiques dans leur pays. Nous le faisons aussi dans le cadre du syndicalisme international et européen. À l'échelle nationale, l'inquiétude pour beaucoup de travailleurs, c'est la conséquence sur le pouvoir d'achat : nous nous mobilisons pour obtenir des avancées dans les négociations collectives. Nous continuons aussi à défendre nos valeurs de démocratie, d'émancipation, de solidarité et d'égalité.

Contre le sexisme, « il y a un vrai combat à mener en entreprise »

Marylise Léon participe aux mobilisations du 8 mars organisées par son syndicat, la CFDT, qu'elle qualifie « d'organisation féministe ».

● Recueilli par Mathilde Golla

Entretien

En cette Journée internationale des droits des femmes, quel est votre programme ?

Comme chaque année il y a des mobilisations sur tout le territoire et j'y participe ! La CFDT est une organisation féministe. C'est très important et peut-être encore plus cette année, où l'on sent une montée en puissance de certains discours et attitudes masculinistes ou virilistes.

Une étude dévoilée par Ouest-France constate que les inégalités de salaires entre hommes et femmes persistent : comment faire avancer cette cause ?

L'étude montre bien que les écarts se réduisent lentement car les stéréotypes ont la vie dure. Il y a une bataille culturelle à mener : des biais continuent à freiner l'orientation des jeunes filles vers des carrières scientifiques, par exemple. Les femmes s'orientent davantage vers des métiers moins reconnus, aux rémunérations plus basses et occu-

pent plus d'emplois précaires et à temps partiel contraints. L'accès des femmes aux postes à responsabilité progresse trop lentement. Elles ne représentent que 26 % des cadres dirigeants. Il faut aussi mener une chasse aux comportements toxiques en entreprise, où des hommes sont encore dissuadés de prendre leur congé paternité où des recruteurs en quête de profils ne se posent pas la question de savoir si une femme pourrait occuper le poste... Il faut travailler sérieusement sur les politiques de ressources humaines et les modalités de recrutement. Il y a un vrai combat à mener dans les entreprises.

L'intelligence artificielle est de plus en plus utilisée par les recruteurs, cela peut-il aussi contribuer à reproduire le système et donc porter préjudice aux femmes ?

Tout dépend de la façon dont on entraîne ces intelligences artificielles. Mais aujourd'hui, c'est un outil numérique développé par des codeurs, majoritairement masculins, qui créent un monde du numérique pour les hommes.

La loi sur la transparence salariale sera bientôt transposée en France, peut-elle rééquilibrer les choses ?

Oui, c'est une directive européenne à laquelle on est extrêmement attachés. La CFDT se bat depuis des mois pour que le texte soit transposé en France. Le gouvernement a jusqu'au 7 juin pour le faire. On est conscients de l'embouteillage du calendrier parlementaire, mais pour la CFDT, ce texte doit être la priorité numéro un. Si l'on n'arrive pas à lutter contre les écarts salariaux, c'est aussi parce qu'ils ne sont pas visibles : les femmes les subissent et les hommes n'en ont souvent pas conscience. La transparence donnera un levier d'action important dans l'entreprise.

Contrairement à certains pays du Nord, en France, les journées se terminent encore tard, ce qui est préjudiciable à la vie privée et aux femmes. Comment y remédier ?

Dans certains pays, les salariés quittent les bureaux à 16 h, mais la journée démarre aussi plus tôt... Ce sont d'autres organisations. En France aussi, les salariés ont envie de travailler différemment pour

Journée internationale des droits des femmes : quatre dates à retenir

1910. Clara Zetkin, figure du féminisme socialiste, propose de célébrer une « Journée internationale des femmes ».

1945. La Charte des Nations unies est le premier texte international à affirmer le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes.

1977. L'Organisation des Nations unies officialise la journée du 8 mars comme « Journée internationale des femmes ».

8 mars 2026. La journée a pour thème : « Droits, justice, action, pour TOUTES les femmes et les filles. »